



Avis de convocation

Assemblée Générale Mixte

Mercredi 3 juin 2020 à 10 heures

Message du Président

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Mixte annuelle de U10 Corp se tiendra le **mercredi 3 juin 2020 à 10 heures**.

Toutefois, en raison de la crise sanitaire touchant notre pays, et conformément aux dispositions légales applicables, j'ai le regret de vous informer que cette assemblée générale se tiendra cette année hors la présence des actionnaires.

Vous êtes cependant invités à participer à cette assemblée en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Thierry LIEVRE
Président - Directeur Général

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Les actionnaires de la société sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte de la société U10 Corp se tiendra à « huis-clos » :

Le mercredi 3 juin 2020 à 10 heures,

L'avis préalable à cette Assemblée a été publié au BALO du 27 avril 2020.

Vous pouvez vous procurer tous les documents d'information relatifs à cette assemblée sur notre site Internet : www.u10.com.

En tant qu'actionnaire d'U10 Corp, vous avez le droit de participer à l'Assemblée Générale quel que soit le nombre d'actions que vous possédez.

Vous pouvez :

- soit voter par correspondance,
- soit donner procuration au Président.

Dans les deux cas, vous devez utiliser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration, qui sont joints à ce courrier. Les formulaires non parvenus à la société au plus tard le **1^{er} juin 2020**, ne pourront pas être pris en compte.

1 - Vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire

• Vos actions sont inscrites au nominatif

Vos actions doivent être inscrites en compte **au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée pour l'Assemblée, soit le 1^{er} juin 2020 à zéro heure**, heure de PARIS.

• Vos actions sont inscrites au porteur

Votre intermédiaire financier (établissement, banque, société de bourse ou autre, qui gère le compte-titres sur lequel sont inscrites vos actions U10 Corp) est **votre interlocuteur exclusif**. Il est le seul habilité à assurer le lien entre la société ou la banque centralisatrice et vous-même.

Vos titres doivent faire l'objet d'un enregistrement comptable **au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée pour l'Assemblée, à zéro heure, heure de PARIS, soit le 1^{er} juin 2020**. Cet enregistrement est matérialisé par une **attestation de participation** établie par votre intermédiaire financier et transmise par ce dernier à :

U10 Corp
Service Actionnaires
1 Place Verrazzano
CP 610
69258 LYON CEDEX 09

2 - Comment exercer votre droit de vote, si vous n'assistez pas à l'Assemblée ?

Vous pouvez néanmoins, si vous n'assistez pas à l'Assemblée :

- voter par correspondance,
- donner pouvoir au Président.

Pour ce faire, vous devrez utiliser le **formulaire de vote par correspondance ou par procuration** qui vous aura été remis, lequel devra parvenir **dûment complété et signé** à :

**U10 Corp
Service Actionnaires
1 Place Verrazzano
CP 610
69258 LYON CEDEX 09**

au plus tard le 1^{er} juin 2020

Si vous êtes **propriétaire d'actions au porteur**, votre formulaire de vote par correspondance ou par procuration ne pourra être pris en compte que si l'attestation de participation établie par votre intermédiaire financier est jointe à ce formulaire.

Tout actionnaire ayant voté par correspondance ou par procuration n'aura plus la possibilité de choisir un autre mode de participation à l'Assemblée Générale.


Quel que soit votre choix, seuls pourront participer au vote les actionnaires ayant justifié de l'enregistrement de leurs actions au plus tard le 2^{ème} jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de PARIS, soit le 1^{er} juin 2020.

Pour toute cession des actions avant cette date, l'attestation de participation du cédant sera invalidée à hauteur du nombre d'actions cédées et le vote correspondant à ces actions ne sera pas pris en compte.

Pour toute cession des actions après cette date, l'attestation de participation du cédant demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?

Attention : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions figurant pages 3 et 4 de l'avis de convocation



U10 CORP S.A.
S.A. au capital de 17.260.745 €
395 044 415 RCS LYON
Siège Social : 1 place Verrazzano
CP 610
69258 LYON CEDEX 09

Assemblée Générale Mixte
Convoquée le 3 juin 2020 à 10 heures

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE - WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE - I VOTE BY POST
Je vote **OUI** à tous les projets de résolution présentés à l'**EXCEPTION** de ceux que je signale en noirissant la case correspondante et pour lesquels je vote **NON** ou je m'abstiens.
*I vote **FOR** all the draft resolutions **EXCEPT** those indicated by a shaded box like this for which I vote **AGAINST** or I abstain.*

Résolutions à titre ordinaire							Résolutions à caractère extraordinaire							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée - In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting :

Je donne pouvoir au Président de l'AG de voter en mon nom - *I appoint the chairman of the meeting to vote on my behalf*

Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre) - *I abstain from voting (is equivalent to a vote against)*

Je donne procuration à M., ou Mme pour voter en mon nom - *I appoint Mr, or Mrs to vote on my behalf*

Pour être prise en compte, toute formule de vote doit parvenir au plus tard le **1er juin 2020**.
In order to be considered, this completed form must arrive at the latest by **June 1st, 2020**.

A l'adresse - at the address:

U10 Corp
Service actionnaires
1, place Verrazzano - CP610
69258 LYON CEDEX 09, France

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING
Dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir - Date and sign the bottom of the form without completing it

Attention : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de compte.
Caution : In the case of bearer shares, these instructions will be valid only if registered directly by your account-keeper.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire - *Name, Firstname, Address of the shareholder* :

Date & signature :

Vous désirez voter par correspondance :
Cochez ici et suivez les instructions

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée :
Cochez ici

Complétez vos noms, prénoms et adresse

Quel que soit votre choix, datez et signez ici

Vous êtes actionnaire au porteur :
Votre teneur de compte doit joindre au formulaire l'attestation de participation